



Association  
Sécurité Est Lausannois

**Conseil intercommunal**  
p.a. Police Est Lausannois  
rue de la Poste 9  
Case postale 365  
1009 Pully

# **Procès-verbal N°01/2018**

## **Séance du mardi 19 juin 2018 à 18h30**

### **Foyer de la Grande salle de Belmont**

#### **Sous la présidence de Monsieur Didier Bérard**

Le Président, M. Didier Bérard, ouvre la séance à 18h30 et souhaite une cordiale bienvenue à chacun.

Il salue les membres du CI, les membres du CoDir, le Commandant, sa secrétaire, Madame Lena Lio, présidente du Conseil communal de Pully, Monsieur Jean-Philippe Chaubert, président du Conseil communal de Paudex, Monsieur Alfred Roth, président du Conseil communal de Belmont. La presse est représentée par M. Michel Dentan et Mme Michelle Dentan pour Le Courrier ainsi que Mme Nina Brissot pour le Régional.

M. Jean-Claude RoCHAT, membre du CoDir, est excusé, de même que Mesdames et Monsieur les député(es) Florence Gross, Monique Ryf et Guy-Philippe Bolay ainsi que Mme Nicole Félix, présidente du Conseil communal de Savigny.

#### **1. Appel**

M. Bernard Montavon, secrétaire, procède à l'appel. Treize conseillères et conseillers sont présents. Mme Lydia Masméjan ainsi que MM. David Häusermann et Viesturs Simanis sont excusés. MM. Jean-Louis Rossignol et Laurent Witschi sont absents.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

#### **Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## 2. **Acceptation du procès-verbal du 21 novembre 2017**

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## 3. **Communications du Bureau du Conseil**

Le Président fait part des informations suivantes :

- Le 28 mars s'est tenue la **cérémonie des trois Corps sécuritaires à Pully**, avec la police Est-lausannois, l'Organisation régionale de protection civile Lausanne-Est (ORPC) et le Service de défense contre l'incendie et de secours Ouest-Lavaux (SDIS). Cette cérémonie s'est déroulée à la Maison Pulliérane et a vu la présentation de certaines activités. Elle a permis de remercier et féliciter des collaborateurs méritants ou sur le départ, d'officialiser la promotion à des grades supérieurs ou d'accueillir, par leur prestation de serment, un aspirant ayant terminé son école de Savatan. Une employée civile et 3 policiers ont également rejoint notre Corps de police et ont été assermentés lors de cette manifestation. Les membres du CI étaient invités et j'ai eu le plaisir d'y rencontrer nombre d'entre vous. Merci pour votre présence.

- Le 16 avril dernier, **le Préfet du district, M. Daniel Flotron, a procédé à la visite de l'Association Sécurité Est Lausannois** dans le cadre des visites des associations de communes. Il a ainsi rencontré le Comité de Direction, son secrétaire, M. le Commandant Weber, secondé par son assistante, Mme Richard, ainsi que le président du CoDir, M. Jean-Marc Chevallaz. Le boursier de l'Association, M. Claude-Alain Chuard avait également été convoqué. Pour le Conseil intercommunal, le secrétaire, M. Montavon, et moi-même avons participé à cette visite. Nous avons présenté les différents documents demandés par le Préfet, dont les procès-verbaux du Conseil, les préavis traités et différentes listes de membres, du Bureau et des commissions.

Notre association se porte bien ; la visite s'est déroulée sans problème.

## 4. **Communications du Comité de direction**

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité, informe le Conseil des éléments suivants :

- Poste de police : les travaux de mise en conformité ont débuté en mars 2018 et devaient se terminer à fin 2018. Cependant, en raison du percement des voûtes au sous-sol, la fin des travaux est reportée à fin janvier 2019.
- La Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises, en collaboration avec l'UCV, a mis sur pied un groupe de travail afin que des discussions puissent être engagées avec le Canton concernant Savatan, la question des salaires et la coordination d'événements.

## **5. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil intercommunal - Mme Lena LIO, déléguée de la commune de Pully**

Le Président rappelle que Mme Annie Mumenthaler, déléguée de la commune de Pully, a donné sa démission. Pour lui succéder, le Conseil communal a désigné Mme Lena Lio.

Le Président appelle Mme Lena Lio pour être assermentée. Après lecture de la prestation de serment, elle lui promet fidélité.

## **6. Election d'un(e) secrétaire suppléant(e) du Conseil Intercommunal**

Le Président fait savoir que Mme Sandra Feal, secrétaire suppléante, a été élue lors de la séance du 29 novembre 2016, et a donné sa démission du Conseil intercommunal en août 2017. Au niveau du Conseil intercommunal, elle a été remplacée par un nouveau délégué du Conseil communal de Savigny, M. David Chassot, qui fut assermenté par le CI le 21 novembre dernier.

Après notre appel à candidature pour le poste de secrétaire suppléant, le Président lui a demandé s'il serait disposé à reprendre cette fonction, à quoi M. Chassot a répondu positivement. A la demande du Président, M. David Chassot confirme son intérêt, pour autant qu'il n'y ait pas d'autres candidatures.

En l'absence d'autres candidatures, M. David Chassot est élu par acclamation au poste de secrétaire suppléant.

## **7. Préavis du Comité de direction N° 1 - 2018 Comptes de l'année 2017**

Le Président informe que chacun a reçu le rapport de la Commission de gestion et demande à sa présidente, Mme Anne Schranz, si elle souhaite prendre la parole. Mme Schranz répond qu'elle ne souhaite pas revenir sur son rapport mais qu'elle invite les délégués à accepter le préavis.

La parole n'étant pas demandée sur le préavis, le Président passe en revue les comptes détaillés. Ceux-ci n'appellent pas de remarques. Les comptes par nature sont ensuite examinés.

M. Pyrame Jaquet demande si le compte 318 en page 8 « Honoraires et prestations de service » d'un montant de CHF 832'442,90 concerne les réfections du poste de police à Pully. M. Jean-Marc Chevallaz répond que cela n'est pas le cas. Les frais relatifs à la réfection du poste de police seront inscrits dans les comptes de la commune de Pully et généreront une hausse de loyer (voir sous compte 600 3161).

Le rapport de la Commission de gestion ne suscite pas de questions.

Le préavis 1-2018 est accepté par le Conseil à l'unanimité.

## **8. Préavis du Comité de direction N° 2 - 2018 Rapport de gestion 2017**

Le Président propose la parole à M. Mayor, rapporteur de la Commission, qui ne souhaite cependant pas intervenir. Il fait savoir que chacun a eu le temps de lire le rapport de la Commission.

Mme Krenger trouve le tableau des interventions très intéressant et souhaite connaître la répartition de celles-ci entre les communes. Les graphiques des pages 31 à 34 contiennent tous les chiffres par commune et par type d'infractions, ce qui a pu être communiqué en marge de la séance à Mme Krenger.

Le Président relève également que le graphique des accidents de la circulation en page 50 n'a pas été mis à jour. Avec les chiffres indiqués à la page 30, le graphique doit avoir les valeurs suivantes pour 2017 :

Jaune – Arrangement à l'amiable : 137 cas totalisés ;

Vert – Dommages matériels : total 119 ;

Rouge – 26 accidents avec blessés ;

Aucun accident mortel ;

Total : 282 accidents de la circulation en 2017 contre 266 en 2016.

M. Chevallaz indique que le graphique sera complété et envoyé aux délégués.

Le préavis 2-2017 est ensuite accepté par le Conseil à l'unanimité.

Enfin, le Président remercie le Commandant, de même que M. Mayor pour la rédaction du rapport de la Coges.

## **9. Divers et propositions individuelles**

Néant.

Le Président rappelle que la prochaine séance du Conseil intercommunal 'Sécurité Est-lausannois' aura lieu le 20 novembre à Savigny comme déjà annoncé.

La séance est levée à 19h00.

Mme Nathalie Greiner-Meylan, municipale, invite ensuite l'assemblée à un apéritif offert par la commune de Belmont.

Le Président

le Secrétaire

Didier Bérard

Bernard Montavon

Pully, le 23 octobre 2018

Distribution : - aux membres du Conseil intercommunal  
- aux membres du Comité de direction  
- à la préfecture de Lavaux-Oron